

VRAI/ FAUX

sur le WIFI et les ondes

électromagnétiques artificielle

par l'association Robin des Toits

Voici les arguments des personnes qui ignorent ou contestent la toxicité des émissions type téléphonie mobile (téléphones portables, antennes-relais, Wi-fi, Dect, Bluetooth...) dans son développement technique actuel :

- **"Je compatis aux souffrances des personnes électrosensibles, mais de là à tout arrêter parce que l'on a trouvé des cas de personnes présentant ces troubles, c'est comme si vous demandiez de retirer le sucre de la vente parce qu'il y a des diabétiques. Je pense qu'il est plus constructif de pousser la recherche pour trouver de nouveaux produits ayant un niveau de DAS très bas, ou rechercher de nouveaux matériaux qui absorberaient ces rayonnements. La prise de conscience du risque ne doit pas se traduire par un retour en arrière.**

« Les espèces qui survivent sont celles qui s'adaptent le mieux aux changements » Charles Darwin"

- FAUX. Ce n'est pas parce que les personnes électrosensibles (EHS) n'utilisent pas ces technologies qu'elles en sont protégées (les antennes relais émettent en permanence). Et ce n'est pas parce que l'on ne sent rien qu'on n'est pas impacté. Ainsi, la téléphonie mobile dans son déploiement technique actuel est tout tout autant toxique pour des personnes non-électrosensibles, qui "ne sentent rien" que pour ceux qui le sont. En effet, les ondes émises par le sans-fil sont invasives et permanentes. Ainsi, la comparaison exacte avec les diabétiques, serait une consommation quotidienne et forcée de sucre tout au long de la journée ! Y compris pour ceux qui ne sont pas diabétiques.

Précisons, par ailleurs, qu'il ne s'agit pas systématiquement de "tout arrêter" mais de limiter la technologie après en avoir évalué l'impact.

Concernant le DAS, ce dernier n'exprime que le niveau thermique du signal, c'est à dire son énergie. Or, c'est la nature du signal (il s'agit de micro-ondes pulsées en extrêmement basses fréquences), les fréquences multiplexées et le gain qui sont en jeu et non la puissance nominale. Ainsi, les personnes électrosensibles ne sont pas protégées par un DAS faible. Par ailleurs, aucune technologie absorbante ne protège des ondes destinées justement à être véhiculées n'importe où et à traverser les murs pour atteindre un émetteur / récepteur. Sinon, la technologie ne fonctionnerait plus !

Enfin, la protection sanitaire ne peut en aucun cas être un retour en arrière par rapport à un outil technologique !

D'autres technologies sont alors à inventer et c'est cela le progrès et l'intelligence humaine. Darwin parlait d'adaptation à des conditions naturelles et non à un environnement toxique, qui n'a jamais révélé que des troubles et des pathologies à plus ou moins long terme. Comme ce fut le cas pour l'amiante ou le tabac...

La différence de perception du risque avec la téléphonie mobile est que cette dernière à une utilité pratique quotidienne pour (presque) tout le monde et qu'elle a été déployée à travers le monde entier, presque sans exception. Or, c'est bien pour cela qu'il faut adapter le déploiement des technologies qui peuvent l'être, en minimisant l'exposition du public à une valeur la plus "biocompatible" possible.

– **"Toutes les instances médicales et scientifiques mondiales affirment qu'il n'y a pas de lien entre la téléphonie mobile et les problèmes de santé"**

- FAUX, **il faut lire les avis des instances sanitaires internationales avec attention :**

• l'OMS a classé les ondes électromagnétiques type GSM et Wi-fi comme « possiblement cancérigène » (groupe « 2B »), à l'instar de la laine de verre, le bisphénol-A ou les vapeurs d'essence : http://www.robindestoits.org/_a1264.html

• l'OMS a publié plusieurs études sur les antennes-relais depuis 2003 :

http://www.robindestoits.org/_a600.html

• l'Afsset (ancien ANSES), Agence Française de Sécurité Sanitaire et du Travail, recommande de baisser les puissances des antennes-relais sur la base d'études incontestables sur la santé humaine : http://www.robindestoits.org/_a1014.html

• Le conseil de l'Europe recommande la baisse des seuils à 0,6V/m puis 0,2V/m, résolution 1815 - mai 2011 : http://www.robindestoits.org/_a1246.html

Dire qu'il n'y a aucun lien résulte donc de l'incompétence, de l'ignorance ou du mensonge.

Il existe, de plus, une littérature scientifique que les défenseurs de l'innocuité ignorent. Ces textes sont, en particulier :

- [Rapport « Bioinitiative »](#) : les preuves scientifiques des dangers pour la santé de la téléphonie mobile - 1500 travaux prouvant le danger

- [Rapport « REFLEX » de l'Union européenne](#) : 2000-2004 - confirme les destructions des programmes génétique

- [Etude Interphone](#) dit qu'une utilisation du téléphone portable de 27 minutes par jour pendant 10 ans augmente le risque de cancer du cerveau de 40%.

- [Etude grecque](#) sur le lien entre Alzheimer et portable et DECT publiée en Janvier 2012 dans une revue médicale à comité de lecture

- [Rapport officiel de l'I.I.T BOMBAY](#) sur des cas mortels exposés aux ondes de la téléphonie mobile - Inde - déc. 2010

Voir également toutes les études : [Etudes et rapports \(cerveau, sang, sperme...\)](#)

– **"Le Wi-fi émet à un dixième de Watt de puissance. De plus, l'intensité est inférieure à 0,6V/m dès qu'on s'éloigne à plus d'un mètre de la Box. Le Wi-fi est donc sans danger."**

- FAUX : la limite seuil de 0,6V/m ne concerne que le GSM et non le Wi-fi, ni la 3G et ce n'est pas la puissance qui compte mais la nature de l'onde (du signal), en l'occurrence une large bande d'extrêmement basses fréquences, envoyés sur une porteuse micro-ondes de ~ 2 450Mhz. Or, contrairement aux ondes du Soleil, une exposition aux ondes de type téléphonie mobile (téléphone portable, antenne-relais 3G, Wimax, téléphones Dect, Wi-fi, Bluetooth...) est par définition une surexposition. Ainsi, bien qu'à faible puissance électrique (0,1W env.), la fréquence des émissions Wi-fi (~2450Mhz) correspond à la fréquence d'agitation des molécules d'eau, utilisée dans les fours micro-ondes (à une puissance 5 000 fois moindre mais à l'air libre !)

Celui-ci est particulièrement toxique car émis en permanence en pulsation d'ondes d'extrêmement basses fréquences (ELF).

Ces ondes micro-ondes et ELF perturbent l'activité électrique du cerveau (interaction au niveau des ondes Alpha du rythme cérébral, par perturbation de la conscience apaisée) mais aussi le système immunitaire et endocrinien (mélatonine et sommeil, acétylcholine et mémoire - apprentissage).

Les conséquences en sont une agression biologique de type stress oxydatif, décrit par la médecine militaire depuis les années 1960. Voir : [le Syndrome des Micro-ondes : dossier scientifique](#).

Les [études récentes](#) démontrent une diminution et un appauvrissement de la qualité séminale sous exposition au Wi-fi, des troubles comportementaux et de la mémoire, des risques augmentés d'Alzheimer, de leucémies et de cancer.

– **"Le problème ne vient pas tant des antennes-relais que du téléphone portable. Il faudrait vivre cinquante ans à proximité d'une antenne-relais pour être exposé au même niveau d'ondes qu'une personne qui téléphone une demi-heure par jour avec son téléphone mobile"**

- FAUX. Cette contre-vérité, issue de l'industrie et reprise par quelques politiques complaisants, ignore à la fois les études sur les effets athermiques cumulatifs et le simple bon sens ! En effet, l'émission d'une antenne-relais reçue à 1V/m pendant 24 heures ne saurait être à ce point moins toxique qu'un téléphone émettant 15V/m pendant une demi-heure !

Voir : [CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉLECTROMAGNÉTISME – CEM EXPO 2003](#)

- **"Pourquoi demander un abaissement des intensités de la téléphonie mobile à 0,6V/m ? Ce chiffre semble totalement aléatoire !"**

- FAUX. S'agissant du GSM, le récapitulatif des études ont défini un seuil à 0,6V/m biologiquement acceptable (voir : [Le rapport « BioInitiative »](#)).

Mais pour la 3G, le Wi-fi ou la 4G ou encore le Wimax, en raison des fréquences utilisées et de la densité de données transmises (image, musique, vidéo), des études montrent que même une exposition très faible occasionne des dysfonctionnements biologiques, tels que les troubles cardiaques, l'infertilité, Alzheimer et même l'autisme et quoiqu'il arrive des ruptures d'ADN (Voir : [rapport « REFLEX » de l'Union européenne \(2004\)](#) et ces études : [étude de 2007 sur l'autisme](#) ; [étude de 2010 sur les irrégularités cardiaques](#) ; [étude de 2010 sur l'ADN du sperme](#) ; [étude de 2012 sur Alzheimer](#)).

Robin des Toits demande donc un moratoire sur les technologies 3G et 4G et conseille de [désactiver le Wi-fi chez soi](#) au profit d'une connexion classique par câble RJ45 (livré avec chaque box).

– **"Un abaissement des seuils d'émission des antennes-relais à 0,6V/m augmentera le niveau d'émission des téléphones et conduira à la construction indispensable de nouvelles antennes, provoquant des connexions plus instables des téléphones et conduira à une hausse des ondes émises pour se connecter aux antennes."**

- FAUX. La multiplication d'antennes est indispensable pour atteindre le seuil de 0,6V/m des antennes. Cela fait partie des revendications de Robin des Toits. Les antennes étant plus proches car plus nombreuses, le téléphone émettra au contraire plus faiblement et aura une excellente réception, dès 0,05V/m seulement ! C'est, au contraire, lorsque les antennes sont lointaines que le portable doit augmenter son intensité pour les atteindre. Enfin, dire que le téléphone devra émettre plus au changement d'antenne est une méconnaissance de la réalité technique car en effet, ce phénomène se produit dans un train par exemple, lorsque l'on change subitement d'un groupe d'antenne à un autre (LAC : Location Area Code) et non lors d'un usage classique (y compris en voiture ou à pied).

– **"Il n'y a pour le moment, pas de liens officiels entre téléphonie mobile et santé"**

- FAUX, la littérature scientifique contient [des centaines d'études](#) publiées en comité de lecture et non contestées qui démontrent les effets biologiques de la téléphonie mobile. Le paradoxe est que d'anciens militaires victimes de maladies électromagnétiques touchent des pensions, maladies dont l'existence est niée pour la téléphonie mobile.

Voir également : [GOUVERNEMENTS ET ORGANISATION QUI INTERDISENT OU METTENT EN GARDE CONTRE LA TECHNOLOGIE SANS FIL \(de 1993 à 2012\)](#)

D'autre part, plusieurs [recommandations officielles](#) d'institution françaises et européennes, ainsi que des [associations regroupant des milliers de médecins](#) ont mis en garde envers les effets incontestables sur la santé des champs électromagnétiques type téléphonie mobile (téléphone portable, antennes-relais, Wi-fi) et réclamé la baisse des puissance d'émission ainsi que la reconnaissance des syndromes d'intolérance.

– **"Les téléphones les plus modernes et la 4G nous expose aujourd'hui beaucoup moins que la 2G avec les anciens téléphones, alors pourquoi s'inquiéter ?"**

- FAUX, il s'agit d'une contre-vérité véhiculée par les industriels ! Vous pouvez vérifier dans n'importe quelle commune de France l'intensité en V/m (volts par mètre) de l'exposition aux ondes 3G et 4G en la comparant à celle des ondes 2G pour vous rendre compte de cela. (Pour cela, aller sur le site de [Cartoradio](#)

En outre, les ondes 3G (augmentation de la fréquence à 2100Mhz contre 900 / 1800Mhz pour la 2G) ont été qualifiées de génotoxiques (ADN brisé, non réparé) par un rapport européen de 2004, le rapport REFLEX, à l'époque du déploiement de la 3G :

http://www.robindestoits.org/Rapport-REFLEX-sur-la-3G-de-l-Union-europeenne-2000-2004_a158.html

Et par cette étude in vitro autrichienne de 2008 :

http://www.robindestoits.org/L-UMTS-3G-induit-des-effets-genotoxiques-Etude-autrichienne-Mai-2008_a1160.html

NB : La 4G dépasse les 2600Mhz.

– **"Les antennes-relais émettent bien trop faiblement pour être dangereuses, contrairement au téléphone portable"**

- FAUX, il s'agit des mêmes ondes, du portable vers l'antenne et de l'antenne vers le portable. C'est l'intensité qui change d'un rapport de 1 à 20 environ. Sauf qu'être exposé 20 fois moins 24h /24 ou même 10h durant est pire qu'être exposé ponctuellement à 20 fois plus. C'est l'effet cumulatif, décrit par [les Dr Sadickova, Zaret, Lai et Carino depuis 1973](#) (voir toutes les études sur les effets athermiques cumulatifs : [CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉLECTROMAGNÉTISME – CEM EXPO 2003](#)) démontre que, contrairement aux effets thermiques, qui disparaissent quand disparaît la cause, les perturbations dues aux effets athermiques, quand elles dépassent la capacité d'auto-réparation, demeurent même en absence de cause en raison de la dégradation organique et de ses conséquences.

En outre la puissance n'est pas en cause mais le signal, dont l'effet cumul qui n'est pas uniquement un apport d'énergie mais un processus d'information, qui déclenche une cascade d'évènements biochimiques. Ceci est valable également pour le Wi-fi.

– **"Une ampoule basse consommation n'émet pas d'ondes toxiques, c'est juste de la lumière, pourquoi les désignez-vous également comme dangereuses ?"**

- si les ampoules basses consommation ne sont pas identiques au Wi-fi car elles n'utilisent pas de micro-ondes pulsées en extrêmement basses fréquences (ELF) mais uniquement des ELF. Ces ELF sont classées 2B (potentiellement cancérigène) par l'OMS depuis 2002. Les intensités de ces ELF sont de plus bien trop élevées, comme le démontre ce reportage :

[Danger des lampes basse consommation \(fluocompactes\) - JT FR3 \(nuit\) et TF1 \(13h\) - 08 et 09/12/2008](#)

– **"Si c'était si dangereux ça se saurait. Il est absolument impossible qu'une technologie autant utilisée puisse continuer d'exister en occasionnant tous ces dommages"**

- FAUX. On entend souvent dire que si le portable était dangereux, les statistiques du cancer augmenteraient visiblement.

On a dit cela aussi pour l'amiante, qui a cessé d'être couverte par les assurances américaines dès 1913 ! Pour information, les ondes de la téléphonie mobile et du Wifi (Wimax et consors) ont cessé d'être couvertes par les compagnies de réassurance depuis 2000 dans le monde entier.

Motif : trop dangereux.

> Voir : [Les assurances et le téléphone mobile](#)

> Voir [le rapport de la LLoyds](#), qui, en 2010, compare la téléphonie mobile à l'amiante pour justifier l'absence de couverture assurantielle

Avec l'amiante, on a vu le résultat chez les personnes exposées, surtout les travailleurs.

[Un article du Figaro de Février 2003](#) révélait le fait que les principales compagnies mondiales de réassurance - en particulier la LLoyds, la Swiss de Ré et Allianz déclaraient publiquement ne plus couvrir la téléphonie mobile.

Même si, en général, plus le chiffre d'affaire d'une technologie est élevé, plus il est difficile de démontrer sa toxicité (!), on peut aujourd'hui supposer que la téléphonie mobile, qui n'est donc désormais plus couverte par aucune compagnie de réassurance mondiale, bien qu'il faille souvent plus de 20 ans à un cancer lié principalement à une pollution environnementale pour se déclarer, est un agent responsable de la recrudescence des pathologies du système nerveux central, comme les cancers du cerveau.

Pathologies qui ne sont expliquées, selon l'INVS (en 2006) par aucun autre facteur connu.

> Voir : ["Cancers prioritaires à surveiller et étudier en lien avec l'environnement" - Synthèse de l'INVS - Juillet 2006](#)

En général, plus le chiffre d'affaire d'une technologie est élevé, plus il est difficile de démontrer sa toxicité (!)

Il faut, de plus, plus de 20 ans à un cancer lié à une pollution environnementale pour se déclarer et l'on ne peut aujourd'hui que supposer la responsabilité de la téléphonie mobile dans la recrudescence actuelle des pathologies du système nerveux central.

Voir : ["Cancers prioritaires à surveiller et étudier en lien avec l'environnement" - Synthèse de l'INVS - Juillet 2006](#) ; [Téléphone portable et cancer du cerveau - Le Journal de l'Institut Curie - Février 2012](#) ; [Royaume-Uni : Augmentation de 50% des tumeurs du cerveau chez les enfants en 10 ans - 30/05/2012](#) ; [Augmentation de 40% des tumeurs cérébrales au Danemark de 2001 à 2010 - Registre du Cancer Danois - 16/12/2011](#)

D'autant que les récentes statistiques anglaise, finlandaises et du Danemark, montrent une recrudescence des tumeurs cérébrales, jusqu'à 50% en dix ans !

Voir : [Augmentation de 50% des tumeurs du cerveau chez les enfants au Royaume-Uni en 10 ans + 40% au Danemark, en Finlande - explosion du phénomène en France - 30/05/2012](#)

– **"D'un point de vue scientifique, le seul effet biophysique des ondes de radiofréquence émises par les antennes-relais est un échauffement d'une puissance de quelques millièmes de watt à comparer aux 70 watts environ pour notre métabolisme au repos. Aucun système sensoriel humain permettant de percevoir de tels champs dans cette gamme de fréquence et de puissance n'a été identifié." (Pr André Aurengo, chef de service à l'AP-HP, administrateur d'EDF et ancien conseiller Bouygues Télécom)**

- FAUX, André Aurengo ignore volontairement les effets athermiques des ondes de la téléphonie mobile, qui a faible puissance désorganisent les processus biologiques et cassent les structures biochimiques, comme le démontrent des centaines d'études scientifiques. Comme : [L'exposition aux rayonnements micro-ondes à long terme provoque l'accroissement du cancer : preuves provenant](#)

[des radars et des systèmes de communication mobile - Revue Ukrainienne - Juin 2011](#)

Le rapport de l'Afsset de 2009 met en évidence l'existence d'effets des radiofréquences sur des fonctions cellulaires, rapportés par une dizaine d'études expérimentales considérées par l'Afsset comme incontestables.

Voir : [L'Afsset recommande de réduire les expositions - RAPPORT - 15/10/2009](#)

– "Les militants « anti-ondes » ont une idéologie basée sur la méfiance et utilisent une recette pour démontrer un danger qui ignore la complexité scientifique"

- FAUX, Robin des Toits n'est pas « anti-ondes » puisqu'il veut réglementer les ondes de la téléphonie mobile et non les proscrire.

L'idéologie est apparentée à la croyance, or, Robin des Toits se base sur des faits scientifiques. Les membres de l'association ne sont pas animés par la peur ni la méfiance mais au contraire la connaissance scientifique réelle, sur la base de laquelle ils revendiquent la baisse des seuils d'exposition des antennes-relais. A l'instar d'autres organisations telles que le Criirem, qui est le petit frère de la Criirad, qui a dénoncé le scandale de Tchernobyl et a obtenu gain de cause.

Etre militant et donc revendiquer, ce n'est pas nécessairement contraire à la rigueur scientifique. De grands scientifiques sont et ont été des militants, comme Pierre le Ruz (Criirem et consultant au Conseil de l'Europe), André Cicoella (Chercheur en santé environnementale), Franz Adlkofer (directeur de l'étude Reflex de l'UE)...

Au contraire, nier le danger en bloc n'est pas une démarche scientifique. Car, les preuves du danger de la téléphonie mobile apparaît lorsqu'on s'approche de la littérature scientifique :

- [Etudes et rapports \(cerveau, sang, sperme ...\)](#)

– "Les ondes existent depuis longtemps. Même le soleil émet des ondes et l'excès de soleil peut être dommageable. La Tour Eiffel émet quant à elle plusieurs centaines de milliers de Watts contre quelque dizaines de Watt pour une antenne GSM. Il y a donc une peur des ondes comme il y a eu la peur du train au XIX^e siècle"

- FAUX, il faut d'abord savoir de quel type d'onde on parle. Il ne s'agit pas des ondes du soleil ni des ondes de la TV ou radio hertzienne ni du téléphone sans-fil analogique tel qu'il existait dans les années 80/90 mais d'un type d'onde qui utilise une porteuse micro-onde pour y transmettre des données numérisées et modulées en extrêmement basse fréquence. Ces données sont envoyées par pulses asynchrones, ce à quoi le vivant ne s'habitue pas. C'est ce qu'ont démontré des centaines d'études sur le sujet de leur biocompatibilité.

Les micro-ondes et les pulses d'extrêmement basses fréquences parasitent et stressent le cerveau, même à moins d'1V/m. Ce sont les mêmes effets neuro-endocrino-immunitaires, identifiés et reconnus depuis les années 1960 chez les militaires (voir : [VIDEO : le syndrome des micro-ondes](#)), qui sont constatés chez les riverains d'antennes-relais de téléphonie mobile. Voir : [Etudes et rapports \(cerveau, sang, sperme ...\)](#)

Le soleil, lui, est favorable à la vie et à la santé. C'est l'excès d'exposition qui peut-être néfaste, tandis que les ondes pulsées en EBF ne sont pas favorables à la vie et à la santé, quelque soit le niveau d'exposition.

– "Les ondes des antennes-relais n'ont pas d'impact réel sur la santé car elles émettent de façon différent des téléphones portables"

- FAUX, les ondes de la téléphonie mobile sont les mêmes depuis le téléphone et depuis l'antenne, à des puissances et des intensités différentes. Leur particularité est d'être des extrêmement basses

fréquences pulsées sur une porteuse micro-ondes. Leur particularité, en plus de l'utilisation des micro-ondes et de ces extrêmement basses fréquences (similaires aux ondes Delta du sommeil profond) est qu'elles ne sont pas continues, contrairement à celles de la radio analogique ou de feu la télévision hertzienne.

Les ondes émises par la téléphonie mobile (portable comme antenne) sont arrêtées par les tissus vivants tandis que toutes les autres nous traversent "sans nous voir". Elles sont de plus saccadées. Il y a donc un effet de hachage numérique, une espèce d'effet micro mitrailleuse d'ondes, qui vont entrer dans notre organisme et perturber notre propre fonctionnement électromagnétique. Parce que tout l'échange biochimique au niveau de l'organisme est conduit par des émissions électromagnétiques.

Les scientifiques indépendants de l'Industrie ont ainsi établi qu'une exposition trop longue à ce type d'ondes cassait l'ADN.

La toxicité ne provient donc pas de l'intensité (comme dans un four) mais de la nature du signal. Ces ondes désorganisent, en effet, les processus biologiques et cassent les structure biochimiques, même à faible intensité.

– **"L'intensité de l'antenne est plus forte à 250m qu'à proximité"**

- FAUX. Il s'agit d'une pure intoxication contredisant les lois de la physique : une antenne ne peut émettre plus fortement à 250m qu'à 30m lorsque l'antenne rayonne directement vers un lieu.

NB : Robin des Toits ne revendique pas l'éloignement mais la baisse de l'exposition du public.

– **"L'intensité de l'antenne est quasi nulle si on se trouve en dessous, par effet 'parapluie'"**

FAUX, si on se trouve juste sous le lobe inférieur de l'antenne, les valeurs mesurées sont élevées. Il y a cependant quelques petites zones à faible rayonnement mais un logement situé sous une antenne sera fortement exposé.

– **"Il faut bien mourir de quelque chose. L'ère industrielle a apporté son lot d'inventions, dont le bénéfique / risque penche plutôt du bon côté. Si on veut vivre en totale bonne santé, il faut vivre dans une grotte"**

FAUX. La pollution électromagnétique existe depuis des décennies, avec les premiers appareils ménagers. Mais la pollution créée par la téléphonie mobile est sans comparaison avec cette pollution domestique car elle n'a pas seulement un impact biologique mais sanitaire. En effet, la téléphonie mobile est certainement responsable de la recrudescence des atteintes du système nerveux central constaté ces dernières années par les pouvoirs publics :

Voir :

- ["Cancers prioritaires à surveiller et étudier en lien avec l'environnement" - Synthèse de l'INVS - Juillet 2006](#)

- [Téléphone portable et cancer du cerveau - Le Journal de l'Institut Curie - Février 2012](#)

- [Augmentation de 40% des tumeurs cérébrales au Danemark de 2001 à 2010 - Registre du Cancer Danois - 16/12/2011](#)

- [Royaume-Uni : Augmentation de 50% des tumeurs du cerveau chez les enfants en 10 ans - 30/05/2012](#)

Le problème n'est donc pas tant mourir en soi mais de souffrir puis mourir, de plus en plus jeune. Car vivre dans une grotte est bien ce que certaines personnes électrosensibles ont du faire pour se protéger des ondes pulsées et ne pas défaillir.

Voir :

- ["La grotte qui protège des ondes du Wi-Fi " - Le Nouvel Observateur - 22/12/2011](#)
- ["La révolte des électrosensibles" - L'Express - 14/12/2011](#)

– **"Robin des Toits a sélectionné les quelques études qui l'arrangeaient en ignorant celles qui ne montraient pas de danger"**

- FAUX, Robin des Toits a sélectionné des milliers d'études validées en comité de lecture. Notons qu'il y a quatre ans, Robin des Toits a proposé publiquement que les personnes qui contestent la nocivité rendent publiques les documents réglementaires qui établissent l'indépendance vis à vis des conflits d'intérêt des études prouvant l'innocuité de la téléphonie mobile. Aucune réponse.

Les études qui ne montrent pas de danger sont en général financées par l'Industrie, comme les études qui démontrent l'amélioration de patients Alzheimer qui comportent des erreurs trop importantes et des déviations d'interprétation (des biais d'expertise) visant à rassurer les médias et le public concernant l'innocuité de la téléphonie mobile.

Voir : [VIDEO : réfutation de l'étude scientifique danoise par des scientifiques : le portable n'est pas disculpé ! - 28/10/2011](#)

Lire : [Mises en cause de l'expertise officielle sur les dangers de la téléphonie mobile](#)

Lire également : [aspects scientifiques des conflits d'intérêt](#)

– **"Il faut attendre d'autres études pour être certain qu'il y a un danger car les études sorties ces dernières années sont trop contradictoires"**

- FAUX. Il y a deux sortes d'études : celles qui sont produites de façon indépendante, sans lien direct avec l'industrie. Et celles qui sont financées par l'industrie ou dont des scientifiques ayant un intérêt avec l'industrie y participent. Les premières trouvent deux fois plus de danger que les secondes !

Voir : [Aspects scientifiques des conflits d'intérêt](#)

On dit également qu'il faut bien payer les études et que seule l'industrie en a les moyens. mais le problème des études financées par l'industrie est que l'industrie, dans le pire des cas choisit des scientifiques qui ont des conflits d'intérêts avec eux et dans le meilleur des cas influence les études en limitant les crédits ou en interrompant les recherches lorsque ces dernières ne vont pas dans le sens souhaité. La Fondation Santé et Radiofréquence, financée à mi partie par Orange, Bouygues, SFR, Alcatel et TDF en est l'illustration.

Voir : [Mises en cause de l'expertise officielle sur les dangers de la téléphonie mobile](#)

– **"Le rapport Bioinitiative qui démontre des dangers a été publié par des scientifiques ayant des conflits d'intérêts"**

- FAUX, le [rapport Bioinitiative](#) est attaqué en raison des liens existants et non cachés entre sa co-éditrice Cindy Sage et le cabinet privé de consultants environnementaux « Sage Associates » ainsi que « Sage EMF Design », entreprise de conseil sur les champs électromagnétiques basée en Floride dont Cindy Sage est propriétaire. Cindy Sage n'est cependant pas contributrice de ce rapport, qui est une rétrospective de centaines de travaux non contestés, publiés en comité de lecture au travers le monde bien avant la publication de Bioinitiative. Bioinitiative est en effet une rétrospective d'études sur lesquelles elle n'a pu avoir aucune influence à posteriori et qui ont été compilées par 14 scientifiques internationaux.

– **"Le sans-fil DECT de maison n'est pas aussi toxique que le téléphone portable ou l'antenne-relais"**

- FAUX, un sans-fil DECT (numérique) fonctionne comme un portable, sauf que l'antenne-relais miniature est la base du combiné. Sa fréquence est généralement de 1900 Mhz (micro-ondes) qui est la porteuse sur laquelle les données voix sont transportées en extrêmement basses fréquences pulsées, à l'identique du GSM.

Il faut les remplacer par téléphone filaire, ou si on doit utiliser un sans-fil, s'équiper d'un [téléphone sans-fil analogique](#).

- **"Je tiens à faire remarquer que la législation Française préconisant l'oreillette filaire est une « ânerie ». En effet, mettre un fil de cuivre directement dans l'oreille pour faciliter la réception ne fait qu'envoyer directement dans la tête les ondes GSM. Il serait plus judicieux de conseiller l'oreillette bluetooth qui en changeant de technologie et étant sans fil conducteur permet de limiter par 100 les effets du portable. En effet, selon l'Autorité de régulation des télécommunications, la bande 2 400-2 454 MHz est utilisable à l'intérieur des bâtiments comme à l'extérieur avec une puissance inférieure à 100 milliwatts (mW)"**

- FAUX, le Bluetooth est également toxique. Dire que l'on est cent fois moins irradié avec un portable équipé d'une oreillette Bluetooth est une légende inventée par l'industrie. Mais votre remarque est juste en cela que l'oreillette intensifie le signal si le fil de cette dernière ne fait pas masse avec le corps.

Cependant, l'oreillette Bluetooth que vous préconisez car elle n'utilise pas de câble utilise des fréquences de 2,4Ghz (micro-ondes), soit les mêmes que la technologie Wi-fi et à peu près les mêmes que la 3G, à des intensités plus faibles mais en champ proche. On ne fait donc que déplacer le problème. Par ailleurs, vous parlez ici de puissance nominale qui est à distinguer de la puissance avec gain, or, l'intensité d'un signal micro-ondes couplé aux extrêmement basses fréquences portant l'information (ici audio) par salves est ce qui caractérise la toxicité des technologies mobiles numériques quelque qu'elles soient : Bluetooth, DECT, Wi-fi, GSM, UMTS, 4G... En effet, la technologie Bluetooth est la même que celle du GSM / UMTS ou LTE, soit une porteuse micro-ondes pulsant des extrêmement basses fréquences. Et dans ce cas, les faibles intensités n'empêchent pas les effets délétères induits tels que la perméabilisation de la barrière méningée, les troubles neurologiques, immunitaires et endocriniens - comme la baisse de la mélatonine et de l'acétylcholine. A quoi s'ajoutent l'effet géno-toxique des brisures d'ADN promoteurs de cancer.

– **"Les associations type Robin des Toits sont opposées aux antennes-relais, qui doivent donc émettre plus fortement puisque moins nombreuses"**

- FAUX, comme on l'a vu, Robin des Toits veut plus d'antennes moins puissantes et réorganisées sur le territoire afin de baisser l'exposition du public à 0,6V/m maximum.

Or, quand on installe une nouvelle antenne, ce n'est pas pour baisser l'intensité générale mais l'augmenter !

– **"Les études en double aveugle permettent de comprendre que les personnes se disant sensibles aux ondes n'ont pas pu détecter la présence d'un champ électromagnétique au cours des études réalisées en double aveugle. D'ailleurs, les box Wi-fi dans les bibliothèques**

parisiennes où se sont plaints les employés n'étaient même pas branchées !"

FAUX. Les experts en innocuité de la téléphonie mobile prennent souvent comme exemple une box Wi-fi ou une antenne-relais qui aurait rendu malade des gens sans que l'antenne ne soit branchée. Il s'agit d'un mensonge, devenue légende urbaine.

Sur le plan scientifique, cette déclaration pêche d'ailleurs par défaut d'exemples précis.

Le fait qu'une personne ne détecte pas un champ électromagnétique de façon fiable lors d'une étude peut-être dû au fait qu'ayant été irradié par n'importe quelle source extérieure ou intérieure, il aura du mal à distinguer la gêne ressentie. Sans compter le conditionnement pavlovien, où la seule présence d'un téléphone peut contribuer à son malaise.

Les études en double aveugle bien réalisées, elles, montrent la capacité de détecter la présence d'ondes. C'est le cas de cette étude américaine, qui démontre l'effet neurologique des ondes pulsées de la téléphonie mobile (avec absence de liens psychiques) :

http://www.robindestoits.org/_a1467.html

Voir également le travail du Pr Dominique Belpomme, qui montre l'effet de ces ondes sur un cerveau humain :

http://www.robindestoits.org/_a808.html

Ceci a également été démontré par plusieurs rapports scientifiques, y compris sur les animaux et la flore...

Les symptômes ressentis par les personnes EHS sont l'insomnie, les maux de tête, la perte de concentration et de mémoire, les troubles cardiaques et de l'humeur, le syndrome l'électrohypersensibilité (EHS), pouvant occasionner un mal être très profond et touche 2 à 10% des individus des Français.

Voir : ["L'intolérance électromagnétique élucidée" - 21esiecle.ca - 15/03/2012](#)

Le Conseil de l'Europe, le Parlement Européen, l'OMS et plusieurs Etats aux U.S.A ont reconnu et décrit l'EHS comme un trouble physiologique et non psychologique. L'OMS, en 2011, a classé ces ondes en "cancérogène possible" (2B), à l'instar des vapeurs d'essence et du plomb.

Les études qui ne montrent rien sont des études conduites par des unités de médecine psychologique, sans aucune recherche des marqueurs biologiques objectifs, comme l'étude [Rubin et al. 2006](#) dont se sert l'industrie et ses défenseurs pour nier la réalité de l'électrosensibilité (EHS).

L'étude de l'hôpital Cochin, diligentée par le gouvernement, est également une étude qui privilégie d'emblée le cognitif à l'exclusion du neurologique, ce qui est un non-sens.

Voir les critiques de cette étude :

- [VIDEO : "Electrosensibilité : une première étude clinique" - France 5 - 08/03/2012](#)

- [Le traitement cognitif n'a pas eu d'effet sur l'Electrohypersensibilité \(EHS\) par le Pr Olle Johansson - 29/02/2012](#)

- [Hôpital COCHIN : "Etude nationale EHS hypersensibilité aux champs électromagnétiques" : CE QUE L'ETUDE NE DIRA PAS - Février 2012](#)

- [Avis du Pr Dominique Belpomme sur l'étude Française sur les EHS : "L'étude clinique proposée par le Pr. Choudat en France n'a aucun intérêt..." - 28/02/2012](#)

- "C'est un problème typiquement français, où les gens veulent tout et son contraire... Le portable sans antenne !"

- FAUX, la revendication de Robin des Toits est justement plus d'antennes pour moins d'exposition du public. Or, si l'on veut la technologie sans problèmes de santé, on doit revendiquer une modification du maillage actuel des antennes, que l'on ait un téléphone portable ou non.

Il s'agit donc d'un problème international et non uniquement Français.

Voir : [A l'international](#)

– **"Les ondes produites par la téléphonie mobile sont comparables à celles de la radiodiffusion et de la télévision, qui existent depuis des années sans poser aucun problème sanitaire"**

- FAUX. La pollution par les micro-ondes de la téléphonie mobile se distingue nettement de la pollution générée par la télévision et la radiodiffusion : les gammes de fréquences ne sont pas les mêmes, elles sont absorbées différemment et les conditions d'exposition diffèrent également.

Les fréquences utilisées depuis longtemps pour la radiodiffusion sont situées dans la gamme des basses fréquences (LF – 30 à 300 KHz), qui ne pose aucun problème pour la santé car ces ondes d'une longueur comprise entre 1 et 10 km n'ont aucune action sur notre corps.

La radio FM exploite la gamme des très hautes fréquences (VHF bande II – 87 à 108 MHz), avec des longueurs d'onde voisines de 3 m. Elle n'a vraiment débuté en France qu'avec l'autorisation des radios libres en 1981.

La gamme des radiofréquences les plus susceptibles d'entrer en interaction avec notre organisme est celle des fréquences ultra hautes, où se situent la plupart des émissions de télévision (UHF bandes IV et V – 470 à 860 MHz), avec des longueurs d'ondes comprises entre 35 et 65 cm. Les émissions de téléphonie mobile sont quant à elles situées dans la partie supérieure de cette gamme des fréquences ultra hautes (900 à 3000 MHz). Elles correspondent à des longueurs d'ondes encore plus courtes, comprises entre 10 et 30 cm, qui ont plusieurs inconvénients pour le corps humain : ce sont les plus énergétiques, elles sont plus facilement absorbées par nos cellules, et elles peuvent entrer en résonance avec de nombreux composants de notre organisme, du crâne aux molécules d'ADN.

Surtout, si les émissions de la FM et de la télévision sont des ondes continues, celles de la téléphonie mobile sont des ondes pulsées : elles fonctionnent par saccades à l'aide d'impulsions à basse fréquence (1733 Hz, 217 Hz, 8 Hz, 4 Hz et 0,16 Hz) qui introduisent des effets biologiques spécifiques. Elles peuvent interférer avec des ondes continues utilisées par le cerveau, à 4 et 8 Hz par exemple (ondes delta du sommeil lent, ondes thêta du cerveau des enfants et de la première phase du sommeil lent).

Les extrêmement basses fréquences (3 à 300 Hz) ont été classées en 2002 comme cancérogènes possibles par le Centre international de recherche sur le cancer, qui fait partie de l'OMS.

En 2011, ce sont l'ensemble des radiofréquences qui ont été définies par l'OMS comme "cancérogène possible" (2B), à l'instar des vapeurs d'essence et du plomb.

Il faut savoir que depuis l'origine du vivant, tous les processus biologiques se sont accordés sur les champs électromagnétiques naturels qui sont, eux, linéaires et continus.

L'emploi d'émissions multi-pulsées et arythmiques est un facteur de toxicité important.

Ce sont ensuite les conditions d'exposition du public aux ondes de la télévision et à celle des antennes de téléphonie mobile qui diffèrent. Ces dernières sont disséminées dans le tissu urbain en raison de la plus faible portée des antennes, et très proches des lieux de vie. Il faut en outre remarquer que la télévision fonctionne en flux descendant uniquement (le poste de télé n'est qu'un récepteur), alors que la téléphonie fonctionne en flux descendant et montant (le terminal mobile est un émetteur-récepteur). **Les gammes de fréquence et le type de signal n'ont donc absolument rien à voir.**

- Mail reçu en janvier 2015 de la part d'un ingénieur télécom :

"Pour moi qui travaille dans le domaine des ondes, physicien de formation, votre site est un ramassis d'ânerie !

Déjà, c'est bien beau de continuer à citer des études qui ont été "retoqué" (elles ont pas pu être reproduite), comme l'étude REFLEX (http://fr.wikipedia.org/wiki/Rapport_Reflex => Fraude établie), et l'étude bioinitiative plus que douteuse.

Pour ma femme, qui travaille dans la biologie, votre non-déontologie dépasse toutes les bornes. Par exemple dans la corrélation hasardeuse et idiotes de "l'augmentation du nombre de cancer Système Nerveux Central => Aucune cause actuellement démontré => C'est forcément les ondes" .

Je passes sur tout le fatras de raccourcis et d'idiotie pseudo-médicale que vous abordez partout (j'ai été voir les sources...mais visiblement, vos détracteurs "comprennent jamais rien" alors que vous faites de la manipulation médiatique, et que vous êtes visiblement tellement "peu sur" de vous, que vous refusez tout commentaire contradictoire sur vos article).

Maintenant, si je me fis à votre galimatia, et étant donné que c'est mon domaine : non, les "HYPERFREQUENCE PULSE" n'existent pas !! Il y a des ondes EM de différentes fréquences, et vecteur de différente énergie, avec différente vitesse angulaire (pulsation) mais le reste (notamment les notations "humaines" - Hyperfréquence en est une) n'ont rien de physique !! Ce sont des NORMES ! Alors oui, les EM, c'est aussi des ondes radio, des ondes lumineuses (qui ont un front d'onde bien plus complexe que vous le pensez), les ondes des télécommandes, le bluetooth, etc, etc...et en soi, malgré leur particularité (leur atténuation atmosphérique faible, par exemple), ils n'ont rien de "particulier", leur particularité venant principalement de leur longueur d'onde, idéale pour certains domaines...

Et ces ondes ne sont nullement IONISANTE, tout au plus elles "chauffent", et c'est ce qui provoque leur particularité et leur dangerosité "potentielle" sur l'homme (l'étude sur les "oeufs" ne dit rien de plus...essayez de les chauffer, vous verrez que ça provoquera la même "mortalité").

Ces ondes existent depuis plus de 100 ans (pour les ondes radio) et ...ohhh..mystère, on ne voit toujours rien. Si vous voulez aller dans les "hyperfréquences", je rappelle d'ailleurs que les ondes "lumineuses" ont une fréquence bien plus grande que celles du Wifi et GSM (pour une puissance véhiculée plus grande que le wifi par exemple).

Donc reprenez bien : pas la peine de nous inventer un charabia qui ne correspond à rien physiquement !

Ah et j'oubliais...les lobbies, toujours les lobbies !! Pourtant, lorsque les lobbies étaient "réellement" en jeu dans le cadre des méfaits du tabac, le corps scientifique était plutôt "ligué" contre, et seul quelques scientifiques "achetés" montraient de fausses études orientées, preuve que les lobbies ne peuvent rien faire contre la Recherche (avec un grand R, et tout ce que ça comprend de petits labos universitaires indépendants).

Ici, on se retrouve en position inverse...à croire que les lobbies ne sont pas là où on le pense (et les lobbies "environnementaux" qui racontent n'importe quoi...sont nombreux)

- Monsieur,

la soi-disant fraude du rapport REFLEX (effets sanitaires de la 3G) n'a été établie que par l'ICNIRP, qui a surtout critiqué la lenteur dans les résultats de ce rapport. A noter que l'ICNIRP est une institution émanant des industriels, créée par des scientifiques issus du nucléaire pour proposer des normes en matière d'ondes électromagnétiques. A l'origine, on y découvre des scientifiques qui travaillaient pour Motorola ou pour l'armée américaine. L'ICNIRP est, cependant, à l'origine des normes européennes de 1998 sur les valeurs d'exposition aux champs électromagnétiques de la téléphonie mobile 2G.

L'OMS, qui a classé en 2011 les ondes de la téléphonie mobile dans les "cancérogènes possibles" (groupe 2B), à l'instar de la laine de verre, le bisphénol-A ou les vapeurs d'essence :(Voir : http://www.robindestoits.org/_a1264.html a déclaré au sujet des normes ICNIRP : "Selon l'ICNIRP, si l'on veut prendre en compte les effets cumulés de l'exposition, il faut déterminer l'exposition moyenne pondérée en fonction du temps au rayonnement hertzien et ultrahertzien. Selon les

recommandations , la moyenne est à déterminer sur une durée de six minutes et une exposition supérieure à la limite est acceptable si elle est brève. Il n'y a pas en revanche de pondération de la moyenne en fonction du temps dans le cas des recommandations relatives à l'exposition aux champs électriques et magnétiques de basse fréquence. Pour compliquer les choses, un autre facteur, le couplage, entre également en ligne de compte. Ce couplage désigne l'interaction entre les champs magnétique et le champ électrique et le corps humain."

Mais l'ICNIRP ne s'est pas embarrassé de ces paramètres, pourtant essentiels. Les normes ICNIRP, reprises par l'Allemagne et la France, notamment, n'ont, en effet, pris en compte uniquement que les hyperfréquences, ignoré les hyper basses fréquences et décrété des normes de sécurité basées uniquement sur l'effet thermique des ondes au détriment des effets biologiques, dits "athermiques".

A cette critique de l'ICNIRP, le directeur du rapport REFLEX, Frantz ADLKOFER, a d'ailleurs répondu ceci : http://www.robindestoits.org/Prof-Dr-Adlkofer-coordonnateur-de-l-etude-REFLEX-de-l-OMS-met-en-cause-la-partialite-de-l-ICNIRP-20-12-2005_a196.html

Vous êtes scientifique et n'ignorez pas que ces ondes ne sont pas ionisantes. Cependant, cela ne devrait pas suffire à les déclarer inoffensives. A moins d'ignorer un pan entier de la chimie moléculaire qui étudie l'interaction du vivant avec les champs électromagnétiques. Cette branche scientifique s'appelle le "bioélectromagnétisme" . Des dizaines d'études ont ainsi été publiées sur la toxicité biologique des hyperfréquences de TRES FAIBLE intensité, avant même l'apparition du téléphone portable dans nos sociétés. Voir : http://www.robindestoits.org/CONGRES-INTERNATIONAL-D-ELECTROMAGNETISME-CEM-EXPO-2003_a461.html

Vous faites ainsi l'erreur d'associer les ondes de la téléphonie mobile aux ondes radio, ce qui est fantaisiste. Les ondes radio sont des ondes continues d'environ 100MHz, reçues chez soi à quelques millivolts. Elles sont donc catégoriquement différentes en nature et en intensité des ondes de la téléphonie mobile, qui sont des micro-ondes de 900 à 2 600 MHz diffusant par saccades de très basses fréquences contenant l'information numérisée. Ces "saccades" d'ondes (que l'on entend quand on place un téléphone portable à proximité d'un appareil électrique non blindé) sont ce qui permet de les appeler "pulsées". Elles sont, de plus, reçues bien souvent à plusieurs Volts par mètre, en face des antennes-relais ou lorsqu'on utilise son portable ou téléphone fixe sans-fil...

Ne pas comprendre les mécanismes pouvant provoquer des dommages sanitaires, tels que les effets neurotoxiques et génotoxiques ou l'électro-hypersensibilité ne signifie en aucun cas que ce phénomène est un produit de l'imagination. D'autant qu'il est bien connu que les champs électromagnétiques basses et hautes fréquences génèrent des effets biologiques sur des cellules humaines isolées. Les effets tels que des modifications dans l'expression des gènes et des protéines et des dommages à l'ADN déséquilibrent, en effet, le métabolisme des cellules et des organes, contribuant ainsi au développement de maladies... Ainsi, la science comme la justice reconnaît aujourd'hui un lien entre l'utilisation intensive du téléphone portable et les cancers cérébraux ; et observe une augmentation de 50% de ces pathologies touchant le cerveau depuis 1999 (en effet, comme par hasard !)

Vous comparez, enfin, le dossier de la téléphonie mobile avec celui du tabac, en affirmant qu'une majorité de scientifiques avaient tiré la sonnette d'alarme. Ce qui est faux ! De 1920 à 1950, le tabac était vendu comme un produit de loisir dépourvu de danger. Il faudra attendre les années 1950 pour que les premières études épidémiologiques prouvent indiscutablement la toxicité du tabac. Malgré cela, jusqu'en 1972, l'armée donnait gratuitement à tous ses personnels dont ceux qui faisaient leur service militaire, des cigarettes de troupes ainsi que des paquets de tabac leur permettant de fumer près de 20 cigarettes par jour. Je vous propose quelques publicités des années 1950 pour le tabac utilisant des enfants :

<http://www.vivelapub.fr/wp-content/uploads/2012/08/clop/26.jpg>

<http://www.vivelapub.fr/wp-content/uploads/2012/08/clop/25.jpg>

<http://www.clohetome.com/photo/art/default/3395453-4881582.jpg?v=1320056152>

<http://yesmoke.eu/wp-content/uploads/2013/10/marlboro-baby-cigarette-propaganda-adv-526x394.jpg>

A voir aussi, cette publicité pour l'alcool, de la même décennie :

http://cache.magicmaman.com/data/photo/w515_h290_c1/3o/publicite-alcool-1900-pub-alcool-1900-big1.jpg

En France, il faudra attendre 1991 pour que soit interdite la consommation de tabac sur les lieux publics et la loi de janvier 2008 pour l'interdiction de fumer en discothèque et dans les bars / restaurants. Croyez-vous honnêtement que cela aurait pris autant de temps si le tabac, deux siècles après son arrivée en France, n'était pas une industrie au chiffre d'affaire mondial de 742 milliards de dollars ?

Pour information, l'industrie de la téléphonie mobile, qui n'a que 20 ans, représente, elle, un chiffre d'affaire de 1000 milliards de dollars.

Concernant le lobby, vous semblez voir dans nos accusations une sorte de théorie du complot. Vous prétendez que le lobby industriel ne peut rien faire contre la recherche. Je vous propose donc de lire les aspects scientifiques des conflits d'intérêt : http://www.robindestoits.org/Aspects-scientifiques_r96.html

Vous remarquerez que ce lobby n'a pas besoin de produire une majorité d'études rassurantes pour camoufler la vérité ; il lui suffit d'être là où il faut.

Car la majorité des études scientifiques, aujourd'hui, contrairement à ce que vous semblez croire, va dans le sens d'une observation d'effets neurologique, endocrinologique et immunitaire.

En outre, concernant la preuve ou l'absence de preuve scientifique du danger, les choses sont plus complexes que cela. Les études ayant manqué d'indépendance n'étant pas nécessairement le fait de chercheurs personnellement corrompus. Mais il est évident que pour des raisons économiques, l'industrie et les politiques ont tout intérêt à maintenir la réglementation en vigueur et à refuser de reconnaître l'existence d'effets biologiques au-dessous des limites de sécurité. C'est pourquoi de nombreuses collusions entre recherche, industrie et politique permettent cette absence de réglementation contraignante.

Lisez ceci, vous y trouverez un homme qui, comme vous, se réclame de la science et de la physique (Pr André Aurengo). Ne prêtez pas attention au fait qu'il soit également administrateur d'EDF et consultant chez Bouygues Télécom car il le fait en toute gratuité. Chef de service à la Pitié Salpêtrière, vous pourrez donc juger son avis impartial et continuer de penser que Robin des Toits affabule sur des non sens scientifiques (!) : http://www.robindestoits.org/Les-experts-en-innocuite_r116.html

Je vous laisse examiner à nouveau l'étude sur les oeufs, menée par Mme Madelaine Bastide en 1999 , qui révéla une augmentation de mortalité de 70% sous exposition d'un téléphone portable, à des valeurs 3 à sept fois en deçà des valeurs de sécurité garantissant le non-échauffement (41V/m) : http://www.robindestoits.org/Colloque-a-l-Assemblee-Nationale-Telephones-portables-un-danger-pour-la-sante-Intervention-du-Pr-Madeleine-Bastide-19_a497.html

Ce n'est donc pas la chaleur qui les a tué, contrairement à ce que vous vouliez démontrer...

Pour conclure, je vous laisse relire les études menées sur les animaux et la flore :

- poulets, rongeurs : http://www.robindestoits.org/_a329.html ;
- lapins : http://www.robindestoits.org/E_a2342.html ;
- bovins : http://www.robindestoits.org/_a509.html, http://www.robindestoits.org/_a1611.html ;
- cigognes : http://www.robindestoits.org/_a344.html ;
- grenouilles : http://www.robindestoits.org/_a1132.html ;
- rats : http://www.robindestoits.org/_a606.html, http://www.robindestoits.org/_a1059.html,
http://www.robindestoits.org/_a605.html, http://www.robindestoits.org/_a1059.html,
http://www.robindestoits.org/_a177.html ;
- oeufs : http://www.robindestoits.org/_a1287.html ;
- abeilles : http://www.robindestoits.org/_a1229.html, http://www.robindestoits.org/_a445.html ;
- fourmis : http://www.robindestoits.org/_a1716.html
- plants de tomates : http://www.robindestoits.org/_a1353.html ;
- écorces d'arbre : http://www.robindestoits.org/_a440.html)